



Location saisonnière

De quoi parle-t-on exactement ?

Définition de la location saisonnière, en meublé de tourisme :

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile (Article D 324-1 du code du tourisme)

Les avantages de la location saisonnière :

- > Les clients règlent intégralement le loyer avant d'entrer dans votre bien
- > Les loyers sont 2 à 3 fois supérieurs à ceux de la location nue
- > Peu de dégradation : les clients viennent en vacances et ne sont jamais là en journée

Des relations de confiance et apaisées avec des locataires qui viennent... pour se détendre.

• Les **+** Mille et une envies

- > Un seul interlocuteur de la mise en marché du bien à la réception des locataires
- > Un conseil personnalisé pour vous accompagner dans vos démarches
- > Un partage autour de retours d'expériences dans un objectif de suivi et d'amélioration

Des prestations pour faire la différence !

- Home staging
- Coordination de travaux
- Suivi de chantier

- Conception des annonces
- Gestion des plateformes de réservation
- Shooting photos
- Gestion du calendrier de réservations

- Constitution d'une offre de loisirs et prestations pour se différencier (spa - sauna - activités sportives, gastronomiques)



DES
PRESTATIONS
POUR TOUTES
VOS ENVIES !

PARTICULIERS

Location saisonnière
Conciergerie seniors

PROFESSIONNELS

Accompagnement à la mobilité professionnelle
Événementiel d'entreprise
Ingénierie de service aux entreprises

06 76 62 26 97

contact@conciergerie-mille-et-une-envies.fr

www.conciergerie-mille-et-une-envies.fr